

Instructions aux auteurs d'articles

Ouvrage collectif

ECOSYSTEME MINIER ACTIF (EMA), SANTE ET DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LES PAYS ACP¹

Date limite de soumission des articles complets :
1er octobre 2025

E-mail : ouvrage-collectif-ema-acp@ss-cad.org

Téléphone : (+237) 699 120 856 / 676 540 473

Lien web (pdf appel à article) : <https://ss-cad.org/fr/ouvrage-collectif-ecosysteme-minier-actif-sante-developpement-durable-dans-pays-acp>

Lien web (pdf instructions aux auteurs) : <https://ss-cad.org/index.php/fr/instructions-aux-auteurs>

Soumission et procédure de sélection

Les articles doivent être soumis au Comité éditorial de l'ouvrage, Secrétariat Permanent de la Société Savante Cheikh Anta Diop u Colloque, à l'adresse E-mail : ouvrage-collectif-ema-acp@ss-cad.org ((+237) 699 120 856 / 676 540 473). Tous les articles reçus sont soumis à l'évaluation de deux experts à l'aveuglette. Chaque expertise est faite à l'aide d'un modèle innové de bulletin d'évaluation qui permet de dresser des statistiques sur la qualité heuristique et le niveau rédactionnel des articles scientifiques. L'administration du formulaire consiste à attribuer le code correspondant à l'appréciation de l'expert. Le bilan général de l'évaluation est mathématique. Il s'articule sur la détermination de l'Indice d'acceptabilité de l'article (Ia) à partir du rapport entre la Somme des Scores obtenus, soit : $S_{S,O}=A (S_1+S_2+S_3+S_4...S_N)$, et la Somme des Scores Maximaux.

L'interprétation de cet indice d'acceptabilité de l'article aboutit à l'un des cinq cas suivants : (1) article accepté en l'état, (2) article accepté moyennant des corrections mineures (3), article accepté moyennant des corrections majeures (4), article rejeté (5). Ces avis sont motivés. Les motivations sont fondées sur trois logiques. La première est relative à l'appréciation du fond, de la forme et du style rédactionnel d'une manière générale. La seconde s'articule sur l'appréciation de chaque compartiment de l'article : entête de l'article, résumé et abstract, introduction, méthodologie, résultats, discussion, conclusion, références bibliographiques, ainsi que leur lien avec l'objet d'étude. La troisième logique est relative à l'originalité du sujet, à l'apport substantiel de l'étude aux connaissances et savoirs scientifiques

¹ ACP : Groupe des pays d'Afrique, Caraïbes et du Pacifique.



existants, l'utilité sociétale de l'étude. Les commentaires des experts sont mis à la disposition des auteurs.

Une expertise est jugée positive si l'article est accepté en l'état ou si l'article est accepté moyennant des corrections mineures ou majeures. Lorsque des corrections ou des modifications sont demandées, le(s) auteur(s) sont tenus de réviser le papier dans les délais déterminés par le comité de rédaction qui soumet la nouvelle version aux mêmes experts. Ceux devront se prononcer à nouveau. Une deuxième, une troisième..., peut encore être demandée. L'article est définitivement admis sur approbation desdits experts. Le Comité de rédaction se réserve le droit de revoir la présentation et de corriger la forme de l'article.

Il est prévu un système public de suivi des corrections de l'article en ligne. Les auteurs des articles retenus après expertise doivent adjoindre à la version finale de l'article, une ou les Notices biographiques du ou des auteurs (7 lignes maximum). L'(les) auteur(s) reçoive(nt) un certificat de publication à la fin du processus.

Consignes de rédaction et normes éditoriales

Tous les articles devront **scrupuleusement** respecter les instructions méthodologiques suivantes :

1- Présentation générale des manuscrits

Les articles proposés doivent être rédigés en français ou en anglais. Ils doivent avoir de 40 000 à 60 000 signes ou caractères (espaces compris). Toute proposition d'article s'inscrivant dans le débordement en moins ou en plus de cet intervalle est rejeté immédiatement. La première page comporte :

- (1) le titre de l'article en 100 signes (espaces compris) au maximum en la langue principale de l'article,
- (2) une traduction dudit titre en l'autre langue de publication de la revue,
- (3) le(s) nom(s) de(s) auteur(s) et leurs institutions d'attache,
- (4) un résumé en la langue principale de l'article (750 signes maximum espaces compris),
- (5) une traduction dudit résumé en l'autre langue de publication de la revue accompagné de cinq mots clés,

Le traitement de texte doit se faire avec le logiciel : Word 2010 ou 2013, police : Times New Roman ; taille : 12 ; interligne : 1 ; Marges de mise en page : à gauche : 2,5 ; à droite : 2,5 ; en haut : 2,5 ; en bas : 2,5 ; reliure : 0 ; les notes de bas de page : Times New Roman, taille 10, interligne simple ; le résumé et l'abstract : 10 lignes, Times New Roman, taille 12, interligne : 1 ; le texte doit être justifié. Les parties, les sous parties et les sections doivent être numérotées en chiffre arabes exclusivement et disposés ainsi que suit :

2- *****



2.1- *****

2.1.1- *****

L'usage du tabulateur est exigé pour les décalages en début de paragraphes. Les paragraphes chapeaux entre le titre de la partie et celui de la première sous partie, ou entre le titre de la sous partie et celui de la première section sont totalement proscrits. Le style de rédaction devra être simple et accessible. Les courtes phrases sont vivement recommandées à cet effet. Le texte rédigé respectera la syntaxe, l'orthographe et les règles de grammaire de la langue de rédaction. Par ailleurs, une notice biographique de 10 lignes au maximum est demandée à ou aux auteur(s) de l'article. Les co-publications sont encouragées ainsi que les candidatures féminines.

Les auteurs et co-auteurs devront fournir chacun une courte notice bibliographique de 350 signes.

2- Citations d'auteur, illustrations (photos, Tableaux et Figures) couleurs et Notes

- Des citations

Deux modes de citations sont admis : directe et indirecte :

- La citation directe consiste à transcrire exactement les propos de l'auteur mais entre guillemets et en italique. Si la citation s'étend sur plus de deux lignes, elle devra faire l'objet d'un paragraphe spécifique. Pour référencer cette citation, il faut mentionner le(s) nom(s) de(s) auteur(s) sans les initiaux de leurs prénom(s), l'année de publication, le numéro de la page de l'extrait du texte, **Exemple** : Atambota et Bukissong (2010, p.13). Si la citation s'étend sur plusieurs pages, il faut mettre les numéros des pages concernées **Exemple** : Atambota et Bukissong (2010, p.13-14).
- La citation indirecte consiste à paraphraser fidèlement l'auteur tout en précisant les références de la source. Dans ce cas de figure, le numéro de page est aussi exigé. Le référencement consiste à mentionner le(s) nom(s) de(s) auteur(s) suivi des initiaux de leurs prénom(s), l'année de publication, le numéro de la page du texte dont un extrait est paraphrasé.

Par ailleurs, les noms de personnes, dans le texte comme dans les notes, ne prennent de majuscule (capitale) qu'à l'initiale du mot. Les mots en langues étrangères (une langue autre que celle de la rédaction de l'article) sont en italique.

- Des notes de bas de page et acronymes

Les notes servent à expliciter les termes. Elles doivent être courtes et éviter de placer les références bibliographiques en note. De même, un usage trop fréquent et répété des notes est déconseillé. Il est recommandé d'utiliser le mode automatique d'appel de note de bas. L'appel de note est situé avant la ponctuation ou le guillemet fermant, juste après le mot ou le groupe de mots auquel il se rapporte. Il n'est pas être précédé d'un espace et ne doit être renvoyé à la ligne suivante. L'appel de note se place donc après le dernier mot, avant la ponctuation finale



et le guillemet fermant lorsqu'il s'agit d'une note relative à une phrase entière, un paragraphe ou une citation.

Les significations des acronymes doivent être entièrement écrites en toutes lettres en note de bas de page. Les traductions en langue principale de l'article sont exigées en note de bas de page également s'ils sont dans une langue étrangère.

- Des illustrations : photos, tableaux, figures...

Les photos et les cartes doivent être sous forme d'image JPEG. Les tableaux, photos, et figures (graphiques, dessins, cartes) sont numérotés en chiffres arabes (Tableau 1 ; Photo 2 ; Figure 3) dans l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent être appelés ou cités dans le texte par leur numéro placé entre parenthèse : (Tableau 1), (Photo 2), (Figure 3). Le titre de chaque tableau devra être court et précis. Il devra être placé au-dessus du tableau. Le titre de chaque figure et photo devra être court et précis. Il devra être placé en dessous de la figure. Les figures en noir et blanc sont plus conseillées. Les légendes doivent également être incluses dans l'illustration en cas de nécessité.

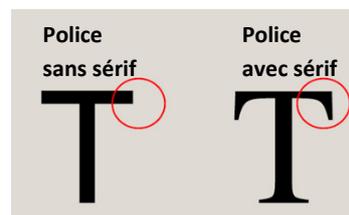
- Des couleurs des illustrations

Les couleurs des illustrations doivent être en RVB pur ou niveaux de gris, cependant, pas de gris en dessous de 12 %. Il est recommandé de recourir à des dégradés de couleurs lisibles et expressifs et de recourir à des palettes de couleurs compatibles avec les anomalies fréquentes de la vision (daltonisme), comme Viridis.

3- Unités, Abréviations et formules

Il est recommandé d'utiliser les unités du système international (SI) : millimètres (mm), vitesse (m/s)... Toutes les abréviations ou initiales devront être expliquées lors de leur première apparition dans le texte. Cependant, elles sont davantage déconseillées.

Les formules et équations mathématiques ainsi que toute autre symbole standard doivent être fournies dans le texte et sous la forme d'images, avec une police sans sérif. Les tableaux doivent être intégrés dans le texte et non comme des images, sauf si de grande taille.



4- Références bibliographiques

Les références bibliographiques seront classées par ordre alphabétique. Toutes les références doivent être appelées ou citées dans le texte. Il faudra indiquer tous les auteurs lorsqu'ils sont au nombre de 6 ou moins. Lorsqu'ils sont plus de 6, indiquer les trois premiers suivis de *et al.* Les références devront indiquer dans l'ordre :

- **Pour les articles de revues** : Noms des auteurs suivis des initiales de leurs prénoms, Année de publication mise entre parenthèse suivis un point, Titre de l'article en italique (dans la



langue d'origine) suivi d'un point, Nom de la revue, Volume, numéros des première et dernière pages de l'article. Il faut ajouter la référence DOI s'il s'agit d'une revue en ligne ou si la revue a une version en ligne.

Exemple 1 :

Atambota A. et Bukissong P.J. (2010). *Le Conflit Asymétrique au Nord du Mali*. Revue de géostratégie africaine, vol. 3 : 55-69.

Meva'a Abomo D. (2022). *The Theory of Urban Endemo-Epidemiogenesis*. American Journal of Epidemiology and Infectious Disease, Vol.10, N°2: 68-78. DOI: 10.12691/ajeid-10-2-4.

Manga S.J.T (2018), *The Africa Caribbean Pacific (ACP) Countries' Prospect under the ABS Global Agenda : towards Local and Indigenous Peoples Resilient Communities through ABS Partnerships and institutional Arrangements for Poverty eradication*, In : Fouda M. et Ba'ana Etoundi M. L. (Dir), *Le développement de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique à l'épreuve de l'anthropiscence : Eléments théoriques, défis et enjeux*. Cahiers Inter-Universitaires d'Etudes et de Recherche-Actions pour le Développement de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, N°8, Dossier Thématique, pp.63-112.

- **Pour les articles de livres :** Même présentation des auteurs, année de publication, titre de l'article en italique (dans la langue d'origine), In : noms et initiales du(es) auteur(s), (Dir), Titre du livre en italique (dans la langue d'origine), Ville de publication, nom de la collection, nom de la maison d'édition, numéro des premières et dernières pages de l'article.

Exemple 2 :

Bassilekin A. (2016), *Chapitre 14 - La coopération ACP-UE et la santé publique Un partenariat pour le développement humain ?* In : Kerouedan D. et Brunet-Jailly J. (Dir), *Santé mondiale : Enjeu stratégique et jeux diplomatiques*, Paris, Collection Académique, Presses de Sciences Po, pp.287-306.

Makani A.M., Fotso L.A., Babakaribu J.L., et al., (2005). *Changement climatique dans les villes d'Afrique subsaharienne*. In : Mbappé I., Buberining D.A., (Dir), *Urbanisation et changement climatique dans le monde*. Bruxelles, Commun Press Book, pp.125-143.

- **Pour les livres :** Même présentation des auteurs, de l'année de publication, du Titre du livre, du nom de la Ville, du nom de l'éditeur et du nombre de pages.

Exemple 3 :

Aktouf O. (1992). *Méthodologie des Sciences Sociales et approche qualitative des organisations, une introduction à la démarche classique et une critique*. Québec, Presse Universitaire du Québec, 211p.

Kerouedan D., Barunet-Bailly J. (2016), *Santé mondiale : Enjeu stratégique et jeux diplomatiques*, Paris, Collection Académique, Presse de Sciences Po, 488p.

- **Pour les mémoires et thèses :** présentation des auteurs, de l'année de soutenance, du Titre du mémoire ou de la thèse, nom de l'institution universitaire de soutenance, nombre de pages.

Exemple 5 :

Meva'a Abomo D., (2017). *Santé urbaine et développement humain dans les villes du Cameroun*. Travaux d'Habilitation à Diriger des Recherche en Géographie de la Santé, Université de Douala, 855p.



Kawangassi Ndemba D., (2023). *Facteurs d'endémicité du la fièvre typhoïde à Kinshasa (République Démocratique du Congo)*. Thèse de Doctorat en Géographie de la santé, Université de Kinshasa, 379p.

Kader Akbadir Youssef (2017). *Problèmes environnementaux de l'eau et sa gestion Marrakech (Maroc)*. Mémoire de Master de Géographie, Université Cadi Ayyad de marrakech, 116p.

- **Pour une communication à une manifestation scientifique** : présentation des auteurs, de l'année de tenu de la manifestation scientifique, Titre de la communication, nom de la manifestation scientifique, ville et date (mois et année) si possible, nombre de pages.

Mballa Eyenga V. (2005). *Vulnérabilité alimentaire au Cameroun*. Communication scientifique, Atelier Régional sur les politiques alimentaires en Afrique Centrale, Libreville, 20-22 juillet, 15p.